

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS442

présenté par  
M. Gille, rapporteur

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 26, substituer au mot :

« ayant »,

les mots :

« qui ont ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.